

2 mars 2016, 19:01

Les fronts se durcissent, une autorité au bord du gouffre

À l'Office européen des brevets, le litige entre le président et ses collaborateurs devient de plus en plus incontrôlable.

Katja Riedel

C'est un « accord historique » a fait savoir mercredi le président de l'Office européen des brevets (OEB), Benoît Battistelli. Pour la première fois dans l'histoire de l'organisation internationale, un syndicat est désormais reconnu comme partenaire social. La paix sociale avec le personnel, qui s'est montré très combatif ces derniers temps, serait donc imminente. L'Office a juste omis de préciser un léger détail, à savoir que ce syndicat, dénommé FFPE, avec lequel M. Battistelli a signé un protocole d'accord, compte jusqu'à présent moins de 100 membres sur les 7 000 collaborateurs de l'ensemble des établissements de l'OEB. Et pas un seul, par exemple, au siège de Munich, qui compte quelque 4 000 collaborateurs et où, depuis trois ans, la guerre entre les représentants du personnel et le président fait rage. Le dialogue social relève donc plutôt du monologue.

En fait, c'est un autre syndicat qui est enraciné dans ce monde des brevets assez impénétrable pour ceux qui n'en font pas partie. Cet autre syndicat, qui s'appelle l'USOEB (SUEPO en anglais), représente environ la moitié du personnel. Pendant des décennies, l'USOEB était très puissante, sa parole avait du poids. Jusqu'à ce qu'arrive M. Battistelli et que les 38 États membres, qui l'ont élu, le chargent d'améliorer l'efficacité de l'Office. Depuis lors, les deux camps se livrent un combat sans merci, bien qu'à armes inégales. Le président dispose, en effet, de pouvoirs étendus, qu'il exerce selon une interprétation très large, ce qui a occasionné, ces derniers temps, escalade sur escalade. Depuis trois ans, l'USOEB proteste, et pas uniquement de façon interne, contre M. Battistelli et ses pouvoirs, abusifs selon elle, contre les réformes qui restreignent les droits fondamentaux des collaborateurs et contre le style de direction, brutal et très centralisé de M. Battistelli.

À la vue de tous, les collaborateurs ont défilé par milliers dans les rues de Munich et jusqu'aux consulats, afin que les États membres débattent avec M. Battistelli de son projet de réforme. Cependant, la seule instance qui peut donner des instructions à M. Battistelli s'est longtemps montrée en accord avec le président, le mettant tout au plus délicatement en garde et allant même jusqu'à prolonger son mandat, en plein conflit et de façon anticipée, jusqu'en 2018. Il se pourrait, toutefois, que M. Battistelli ait un peu trop tiré sur la corde. Depuis l'automne dernier, il s'est livré à une contre-attaque massive, en suspendant un juge des brevets, alors qu'en vertu de la séparation des pouvoirs ce n'est pas du tout de sa compétence. Cela a provoqué une levée de boucliers dans les différentes instances de l'Office, ainsi que dans l'univers des brevets. Selon les constatations d'une unité d'investigation interne, la personne concernée se serait livrée, sous plus de 20 pseudonymes, à une campagne de diffamation contre le président et d'autres dirigeants, contribuant ainsi gravement à semer le trouble au sein de l'Office. Cette personne conteste ces reproches. Au début de l'année, M. Battistelli a alors licencié la responsable de l'USOEB, Elizabeth Hardon, sous l'allégation de menaces et complicité avec le juge. Deux autres dirigeants de l'USOEB ont dû partir avec elle.

Dans l'Office circule maintenant un courrier du patron du Conseil d'administration, Jesper Kongstad, un Danois, qui a autrefois voulu lui-même être président de l'Office. Depuis, c'est un homme de Battistelli, ou du moins, il l'était. En effet, M. Kongstad a expliqué, au nom de

28 États membres, qu'un éclat s'est produit avec le président de l'Office lors de deux rencontres en février au niveau du cercle dirigeant restreint. Les divergences auraient essentiellement porté sur le conflit social au sein de l'Office. Cette instance aurait notamment souhaité évoquer avec le président de l'Office le cas des syndicalistes licenciés. Malheureusement, aucun dialogue sérieux n'aurait été possible avec le président de l'Office, écrit M. Kongstad. Lors de la discussion, M. Battistelli serait sorti de ses gonds au vu des exigences présentées, estimant que les États tenteraient ainsi de s'immiscer dans ses compétences. De ces compétences relèvent aussi bien les cas disciplinaires, que le fait de faire procéder à un contrôle extérieur du travail de l'unité d'investigation controversée. M. Battistelli aurait alors quitté la réunion.

Dans les journaux, par exemple dans le néerlandais *De Telegraaf*, on a pu lire que M. Battistelli envisageait de démissionner et négociait pour obtenir une indemnité de départ de 18 millions d'euros. « Totalement absurde », affirme-t-on dans son entourage. Le climat se serait entre-temps apaisé et M. Battistelli serait prêt à un compromis pour quatre des six exigences, sauf en ce qui concerne la procédure disciplinaire et le contrôle extérieur, qui sont précisément les points essentiels. Selon ces sources, l'USOEB n'attiserait le conflit que pour assurer sa propre survie. Le syndicat avait refusé de continuer à négocier avec M. Battistelli à propos des licenciements. En outre, il n'a pas voulu signer une convention qui lui aurait fait perdre, dans les faits, encore un peu plus d'influence.

Ce qu'il adviendra de l'Office, de M. Battistelli et de la paix sociale pourrait se décider à la mi-mars. C'est alors, en effet, que les exigences du Conseil d'administration doivent être discutées, lors de sa prochaine session plénière, comme un point inscrit officiellement à l'ordre du jour. La majorité simple des 38 votants pourrait contraindre le président à mettre les exigences en œuvre. S'il ne le faisait pas, cette instance pourrait alors, lors de sa session suivante en juin, prononcer sa destitution. Trois quarts des voix seraient nécessaires à cet effet. De fait, le nom d'un successeur possible à la tête de l'Office circule déjà. Il s'agit du membre allemand du Conseil d'administration, Christoph Ernst, du ministère fédéral de la Justice. Quant à lui, M. Battistelli, fait-on savoir, tiendrait cela pour totalement exclu et serait parfaitement serein.